

(1) Épouse ou Père X

Prénoms Mohamadi

Nom (2) SAID

Né (3) le 30 Juin 1988  
à 20 heures 35  
à MAMOUDZOU (Mayotte)

Fils (4) de (5) SOULAIMANA SAID

et de (5) AMINA ABOUDOU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 0233-1988MDZ-DC

le (6) 11 DEC. 2017

Mentions marginales (7)



Mariage célébré à

le

Il a été déclaré (8)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales (7)

(1) Épouse ou mère X

Prénoms Moincha

Nom (2) ASSANI

Née (3) le 11 août 1987  
à 09 heures 00  
à Hapandzo, OUNGANI (Mayotte)

Fille (4) de (5) Anli ASSANI

et de (5) Anrabia MASSOUNDI

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 0005-1987OUNA-DL

le (6) 05 AVR. 2018

Mentions marginales (7)



à

heures

le

L'officier de l'état civil  
Sceau (6)

(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>ère</sup> partie : ..... 2<sup>ème</sup> partie : ..... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à... »